

Angoulins-sur-Mer

**Centre
Communal
Action
Sociale**

Tél. : 05.46.56.18.58

Fax : 05.46.56.11.01

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Eléonore SEGARD Vice -Présidente du CCAS en l'absence du Président empêché.

Présents :

Eléonore SEGARD, Vice-Présidente, Dominique PERRU, Marilyn MARECHAL, Gaëlle LAGNAUD, Annie MENEAU, Bérangère GILLE, Jean-Marie ALQUIER

Absents représentés :

Jean-Pierre NIVET Président, pouvoir à Dominique PERRU
Suzana SABINO pouvoir à Eléonore SEGARD

Secrétaire de séance :

Bérangère GILLE

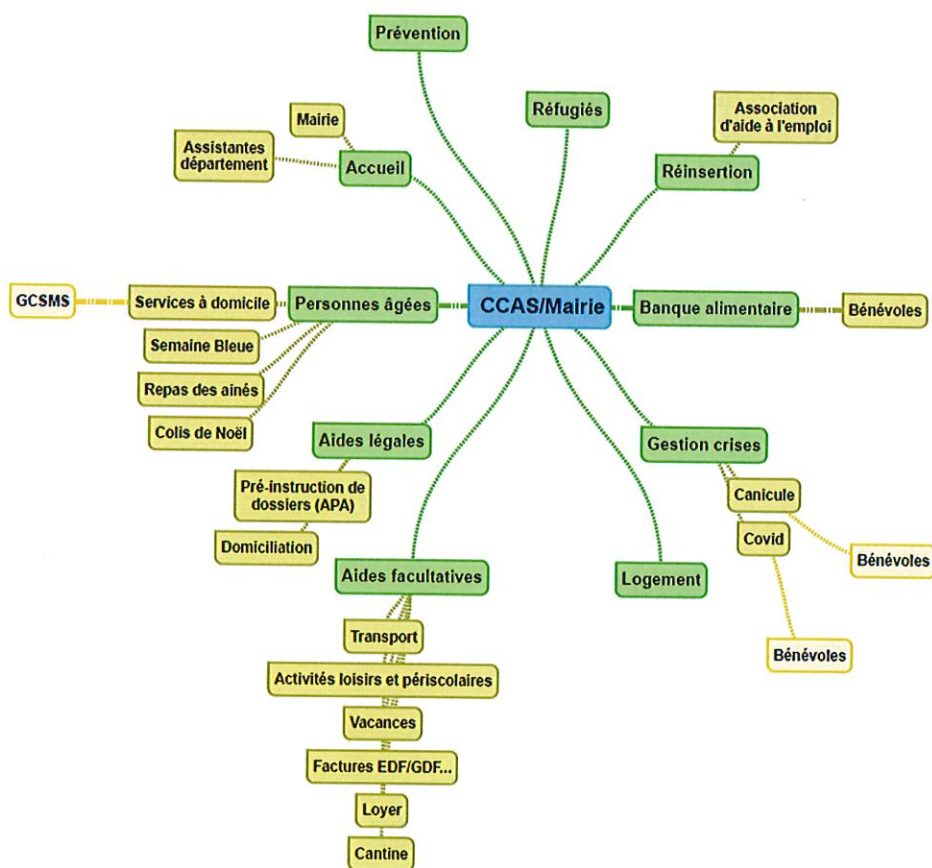
Date de la convocation **9 décembre 2020**
Date d'affichage **9 décembre 2020**
Membres en exercice **9**
Membres présents **7**
Pouvoir **2**
Le quorum étant atteint, La Vice- Présidente ouvre la séance

ORDRE DU JOUR

- I. Cartographie de l'existant
- II. Point de situation avec focus Banque Alimentaire et 2ème confinement
- III. Phase exploratoire : Projet Mobilité et Inclusion Numérique
- IV. Présentation de la démarche Ville Amie des Aînés
- V. Demande d'aide financière
- VI. Questions et communications diverses

I. CARTOGRAPHIE DE L'EXISTANT

Madame Eléonore SEGARD, *Vice-Présidente du CCAS* expose au membre du conseil la cartographie de l'existant des services du CCAS d'Angoulins schématisée comme suit :



A terme ce schéma sera plus structuré afin d'améliorer les actions et l'organisation du CCAS

II. POINT DE SITUATION AVEC FOCUS BANQUE ALIMENTAIRE ET 2^{ème} CONFINEMENT

Monsieur Dominique PERRU, *membre du CCAS*, présente à l'assemblée l'association Banque alimentaire et ses projets au moyen d'un diaporama

Le CCAS d'Angoulins est conventionné avec l'association de la Banque alimentaire depuis mars 2016 dans le but d'aider les personnes en situation précaire ou ponctuellement en difficulté financière à trouver ou retrouver des conditions d'existence respectueuses de leur dignité et de leur autonomie par le biais d'une première approche marquée pour la distribution de colis alimentaire.

Le CCAS souhaite développer son engagement dans le suivi des bénéficiaires et mettre en place des actions d'insertion et d'intégration sociales encadrées par l'équipe de la Banque alimentaire, équipe composée d'élus, de bénévoles et soutenue par les services administratifs de la mairie. Les associations angouloises seront également associées au projet.

Cette démarche s'inscrit dans une démarche de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Une rétrospective des actions menées cette année.

La semaine Bleue des aînés

Organisée en octobre sur le thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire » a permis de mettre en avant la richesse et la diversité des associations angouloises et de faire découvrir les activités en accès libre. Les écoles, Monsieur Torchon et la médiathèque ont également été associées.

Cette semaine s'est achevée par un concert à l'église où chacun était invité à accompagner « son voisin, sa voisine »

La semaine a été appréciée des usagers et des associations.

Tissons des liens

Dans le cadre de la crise sanitaire et du 2^{ème} confinement la commune a souhaité venir en soutien aux angoulois en difficulté ou isolés en faisant appels aux bénévoles des angoulois souhaitant venir en soutien aux personnes isolées.

La boîte mail tissonsdesliens@angoulins.fr permet aux usagers de s'inscrire au dispositif.

Aujourd'hui une trentaine de personnes sont suivies par les bénévoles ayant répondu à l'appel.

Le suivi est ensuite enregistré dans la main courante du logiciel métier Numérisk, outil de gestion de crise.

Une réflexion est menée sur la façon de dynamiser le groupe de bénévoles, formations, évènement ponctuel.

III. PHASE EXPLORATOIRE : PROJE MOBILITE ET INCLUSION NUMERIQUE

Madame Eléonore SEGARD, Vice-Président du CCAS, informe les membres des projets en phase d'exploration.

Deux projets en particulier sont à l'étude :

- La mobilité pour les personnes âgées.
- L'inclusion numérique : beaucoup d'intervenants, non coordonnés, sur cette thématique à différents échelons : national, départemental, CDA ...) avec d'éventuels financements.
A l'étude : l'évaluation des besoins pour Angoulins, les acteurs existants, et comment coordonner l'ensemble.

IV. PRESENTATION DE LA DEMARCHE VILLE AMIE DES AINES

Madame Eléonore SEGARD, Vice-Président du CCAS, informe les membres que le conseil municipal dans sa séance du 14 décembre dernier a adhéré au réseau ville amie des aînés et s'est engagée à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la dynamique ainsi que les différentes étapes de la démarche.

Madame Eléonore SEGARD, présente le réseau Ville Amies des Aînés, au moyen d'un diaporama.

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives.

Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés

autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

A proximité d'Angoulins, les villes de Fouras, La Rochelle, Cognac et Bordeaux sont adhérentes du réseau.

V. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Une administrée, célibataire, 2 enfants à charge, sans emploi, sollicite le CCAS pour la prise en charge de plusieurs factures :

| | |
|--|--------|
| Facture de centre de loisirs (Adhésion EPJ et mercredis) | 81.45€ |
| Facture TAP | 10.00€ |

Soit une demande d'aide financière globale de 91.45€

Elle est suivie par l'assistante sociale de secteur. Un dossier FSL est en cours pour le règlement d'une facture d'eau et d'électricité.

Le Conseil d'Administration, après avoir étudié la situation du demandeur, à l'unanimité :

- **DECIDE** de prendre en charge la facture du centre de loisirs d'un montant de 81.45€

Cette somme sera versée à l'association Angoul 'Loisirs

VI. COMMUNICATION ET QUESTIONS DIVERSES

Téléthon : en raison du contexte les animations habituellement ont été annulées. Une vente de produits a néanmoins été organisée sur le marché, la somme de 1 285 € a été collectée. Ce montant correspond à la vente de 240 pots de confiture préparés par la famille Torchon, la vente de masques et de différents articles de couture confectionnés par l'association de Fil en Aiguille et des dons remis par les habitants.

La séance est levée à 20H

Le Président du CCAS

Mieur

Jean-Pierre NIVET

